



La Récupienne est projet mis en place par l'Habitation Jemeppienne en collaboration avec divers partenaires. En tant que Société de Logements de Service Public, nous sommes quotidiennement confrontés à des situations problématiques.

Autant de situations différentes qui rencontrent pourtant des besoins identiques.

En permettant à des personnes de pouvoir se reloger dans un logement décent, nous répondons à un besoin primaire.

Découle ensuite toute une série d'autres besoins tout aussi indispensables. Celui de se vêtir, de se meubler, ...de se reconstruire tout simplement.

Dans une société de surconsommation ou l'individualisme prime trop souvent sur la solidarité, nous avons eu envie de nous impliquer au-delà de notre mission première.

A la Récupienne, pas de caisse, pas de troc, pas de monnaie d'échange,... juste un lieu de dons.

Parce que faire un don c'est aussi aider des personnes à se reconstruire, à retrouver confiance en elles, à acquérir leur indépendance et leur place dans la société.

La Récupienne est ouverte au « tout public » :

- Tous les mardis et jeudis matin de 9h à 12h.
- Tous les premiers samedis du mois de 10h à 12h.

Il est également possible de prendre **rendez-vous** par téléphone ou par mail.



Nous contacter par téléphone:
0479/64.10.53.



Nous contacter par mail :
Larecupienne@gmail.com



Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook « **La Récupienne** »



La Récupienne

Donnerie





Cet espace de dons se situe à l'ancienne librairie sur la Place Brosolette.

Vous pourrez y trouver des vêtements pour tous les âges, des chaussures, articles de puériculture, des jouets, des petits électroménagers et du mobilier.

Evidemment, nous serons toujours dépendants des dons reçus.

Nous ne pourrions pas vous garantir que nous sommes en possession de ce dont vous avez besoin.



et son CCLP

Pour le demandeur:

Afin de limiter les abus, le demandeur pourra prendre un rendez-vous une fois par mois et pourra retirer un maximum de 4 pièces par personne qui compose son ménage.

Après une analyse sociale éventuelle, les conditions pourraient être variables en fonction de la situation (ex: logement incendié).

Lors de sa première visite, une charte sera signée par le demandeur.



Pour le donneur:

Nous ne récupérerons que des dons acceptables, propres et en bon état.

Nous n'accepterons pas de bibelots. Pour ce qui est du mobilier, nous fonctionnerons à l'aide d'une donnerie virtuelle.

Le donneur s'engage à signer une charte.



La finalité du projet n'est autre que de donner une deuxième vie à des biens pour donner une deuxième chance à des personnes !

Les objectifs généraux de ce projet sont multiples et répondent à des besoins tant environnementaux, économiques que sociaux.

- Eviter la surconsommation.
- Lutter contre le gaspillage et les déchets en redonnant une seconde vie à des objets encore en bon état.
- Favoriser le développement durable.
- Promouvoir la solidarité et la simplicité.
- Améliorer les relations entre voisins au travers de donneries plus ponctuelles organisées au sein même des quartiers.